



TARIFS JOURNALIERS AU 1^{er} JUILLET 2023

Les tarifs journaliers de l'EHPAD et de l'USLD sont définis au 01 Juillet 2023 par arrêtés du 26 Juin 2023 par le Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

HEBERGEMENT ET DEPENDANCE

E.H.P.A.D., HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R. RESIDENCE « FLEUR DE SEL » SITE DE GUERANDE			
	Résident de + 60 ans		Résident de - 60 ans
	Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent - temporaire E.H.P.A.D.	76.74 € (70.69 + 6.05)	74.89 € (68.84 + 6.05)	88.96 €
Hébergement permanent U.S.L.D et U.H.R	77.86 € (70.69 + 7.17)	76.01 € (68.84 + 7.17)	95.80 €

E.H.P.A.D. RESIDENCES « LES LAURIERS » ET « LA COTE SAUVAGE » SITE DU CROISIC					
	« LES LAURIERS »		«LA COTE SAUVAGE »		
	Résident de + 60 ans	Résident de - 60 ans	Résident de + 60 ans		Résident de -60 ans
	Chambre seule		Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent	66.81 € (60.76 + 6.05)	79.03 €	72.58 € (66.53 + 6.05)	70.23 € (64.18 + 6.05)	84.80 €

DEPENDANCE

E.H.P.A.D, HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R.				
	G.I.R.	TARIF	ALLOCATION A.P.A.	A LA CHARGE DU RESIDENT
E.H.P.A.D.	G.I.R. 1-2	22.48 €	16.43 €	6.05 €
	G.I.R. 3-4	14.27 €	8.22 €	6.05 €
	G.I.R. 5-6	6.05 €		6.05 €
U.S.L.D. et U.H.R.	G.I.R. 1-2	26.64 €	19.47 €	7.17 €
	G.I.R. 3-4	16.91 €	9.74 €	7.17 €
	G.I.R. 5-6	7.17 €		7.17 €

(Tarifs sous réserve de résidence dans le département de Loire Atlantique)

Fait à Guérande, le 24 Juillet 2023